Références pour le *Cahier Vie et ministère*

3-9 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 9-11

« Un persécuteur violent devient un témoin zélé »

***bt* 60 § 1-2**
« La congrégation [...] entra dans une période de paix »

RUMINANT de noirs projets, les sinistres voyageurs arrivent en vue de Damas. Dans quelques heures, ils vont arracher de leurs maisons des gens haïs, les disciples de Jésus, ils vont les lier, les humilier et les traîner à Jérusalem où les attend la colère du Sanhédrin.

[2] Le chef de la bande, un dénommé Saul, a déjà du sang sur les mains. Récemment, il a assisté, approbateur, à la lapidation d'Étienne, un fervent disciple de Jésus, par des zélotes comme lui (Actes 7:57–8:1). Non content de s'en prendre aux disciples de Jérusalem, il devient le brandon qui s'apprête à transformer la persécution en incendie. Il veut éradiquer la secte nuisible qu'on appelle « La Voie » (Actes 9:1, 2 ; voir l'encadré « Le mandat de Saul à Damas », à la page 61).

***w16.06* 7 § 4**
Reconnaissons en Jéhovah notre Potier

[4] Quand Jéhovah observe les humains, il ne fait pas attention aux apparences. Il examine le cœur, la personne intérieure (**lire 1 Samuel 16:7b**). Il l'a largement démontré lorsqu'il a formé la congrégation chrétienne. Il a attiré à lui et à son Fils de nombreuses personnes qui, humainement, auraient pu sembler indésirables (Jean 6:44). L'une d'elles était un Pharisien nommé Saul, « un blasphémateur et un persécuteur et un homme insolent » (1 Tim. 1:13). Mais Dieu, « celui qui examine les cœurs », ne le voyait pas comme de l'argile inutilisable (Prov. 17:3). Il a discerné que Saul pouvait être modelé en un récipient désirable — en fait, en un « vase [...] choisi » pour prêcher « aux nations ainsi qu'aux rois et aux fils d'Israël » (Actes 9:15). D'autres en qui Dieu voyait de futurs récipients « pour un usage honorable » étaient des ivrognes, des fornicateurs ou des voleurs (Rom. 9:21 ; 1 Cor. 6:9-11). En acquérant une connaissance exacte de la Parole de Dieu et en cultivant la foi, ils ont laissé Jéhovah les façonner.

***bt* 64 § 15**
« La congrégation [...] entra dans une période de paix »

[15] Imagine l'escalade des émotions — surprise, choc, colère — qui ont dû s'emparer des foules quand Saul s'est mis à prêcher Jésus dans les synagogues ! « N'est-ce pas là l'homme qui a ravagé ceux qui, dans Jérusalem, invoquent ce nom ? » demandait-on (Actes 9:21). En expliquant qu'il avait changé d'attitude concernant Jésus, Saul « prouv[ait] logiquement que celui-ci est le Christ » (Actes 9:22). Mais voilà, la logique n'est pas une clé universelle. Elle ne peut déverrouiller tous les esprits entravés par les traditions ou ligotés par l'orgueil. Malgré tout, Saul n'a pas renoncé.

Recherchons des perles spirituelles

***bt* 60-61 § 5-6**
« La congrégation [...] entra dans une période de paix »

[5] En arrêtant Saul sur la route de Damas, Jésus n'a pas demandé : « Pourquoi persécutes-tu mes disciples ? » mais, comme on l'a dit : « Pourquoi *me* persécutes-tu ? » (Actes 9:4). En effet, Jésus est personnellement affecté par les épreuves que subissent ses disciples (Mat. 25:34-40, 45).

[6] Si tu es opprimé à cause de ta foi en Christ, sois sûr que Jéhovah et Jésus savent tous les deux ce qui t'arrive (Mat. 10:22, 28-31). Peut-être ne supprimeront-ils pas l'épreuve pour l'instant. Rappelle-toi : Jésus a vu Saul participer à la mort d'Étienne ; il l'a vu traîner les disciples fidèles hors de chez eux jusqu'à Jérusalem (Actes 8:3). Pourtant, il n'est pas intervenu alors. N'empêche que, par son intermédiaire, Jéhovah a donné à Étienne et aux autres disciples la force nécessaire pour rester fidèles.

***nwtsty*, note d'étude d'Ac 10:6**

un tanneur du nom de Simon : Un tanneur travaillait les peaux d'animaux. Il utilisait une solution à base de chaux pour les débarrasser de leurs poils et éliminer toute trace de chair et de graisse. Puis il traitait la peau en la plongeant dans un bain de substances puissantes ; ce cuir pouvait ensuite être utilisé pour fabriquer des objets. L'opération de tannage dégageait une odeur nauséabonde et elle nécessitait un grand volume d'eau, ce qui peut expliquer pourquoi Simon vivait **près de la mer**, probablement aux abords de Joppé. Selon la Loi mosaïque, une personne qui touchait des cadavres d'animaux était impure du point de vue rituel (Lv 5:2 ; 11:39). C'est pourquoi de nombreux Juifs méprisaient les tanneurs et n'auraient pas voulu loger chez l'un d'eux. D'ailleurs, le Talmud a plus tard jugé le métier de tanneur comme inférieur à celui de ramasseur de crottin. Mais Pierre n'a pas laissé les préjugés l'empêcher de séjourner chez Simon. L'ouverture d'esprit dont il a fait preuve en la circonstance a été une préparation très intéressante à sa mission suivante : se rendre chez un Gentil, c'est-à-dire un non-Juif. Certains biblistes pensent que le mot grec traduit par « tanneur » (*burséus*) était un surnom qu'on avait donné à Simon.

10-16 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 12-14

« Barnabé et Paul font des disciples dans des endroits éloignés »

***bt* 86 § 4**

« Remplis de joie et d'esprit saint »

[4] Mais pourquoi l'esprit saint a-t-il commandé de mettre à part « pour l'œuvre » précisément Barnabas et Saul ? (Actes 13:2). La Bible ne le dit pas. Ce qu'on sait, c'est qu'il a dirigé le choix de ces hommes. Rien n'indique que les prophètes et les enseignants d'Antioche aient contesté une telle décision. Au contraire, ils ont soutenu totalement ces nominations. Imagine les sentiments de Barnabas et de Saul quand leurs frères spirituels, nullement envieux, « jeûnèrent et prièrent, [...] posèrent les mains sur eux et les laissèrent partir » (Actes 13:3). Nous aussi, soutenons ceux à qui sont confiées des tâches théocratiques, notamment les hommes établis surveillants dans la congrégation. Au lieu d'envier ceux qui reçoivent de tels privilèges, nous devrions « leur manifester une estime plus que particulière, dans l'amour, à cause de leur travail » (1 Thess. 5:13).

***bt* 95 § 5**

« Parlant avec hardiesse par le pouvoir de Jéhovah »

[5] D'abord, les deux hommes ont fait halte à Iconium, une enclave de la culture grecque et l'une des principales villes de la province romaine de Galatie. Cette cité abritait une population juive influente et un grand nombre de prosélytes non juifs. Paul et Barnabas sont, comme à leur habitude, entrés dans la synagogue où ils se sont mis à prêcher (Actes 13:5, 14). Ils « parlèrent de telle façon qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs devinrent croyants » (Actes 14:1).

***w14* 15/9 13 § 4-5**

Sers Dieu fidèlement malgré « beaucoup de tribulations »

4 Après leur passage à Derbé, Paul et Barnabas « retournèrent à Lystres et à Iconium et à Antioche, fortifiant les âmes des disciples, les encourageant à demeurer dans la foi et disant : "Nous devons entrer dans le royaume de Dieu à travers beaucoup de tribulations" » (Actes 14:21, 22). À première vue, cette déclaration peut paraître étrange. La perspective de traverser « beaucoup de tribulations » n'est-elle pas plus affligeante qu'encourageante ? Alors comment Paul et Barnabas ont-ils bien pu « *fortifi*[*er*] les âmes des disciples » par un message annonçant davantage de tribulations ?

5 Un examen attentif des paroles de Paul nous fournit la réponse. Il n'a pas dit : « Nous devons *endurer* beaucoup de tribulations », mais : « Nous devons *entrer dans le royaume de Dieu à travers* beaucoup de tribulations. » L'apôtre a donc fortifié les disciples en soulignant le résultat positif d'une conduite fidèle. Cette récompense n'était pas une illusion. Jésus avait dit en effet : « Celui qui aura enduré jusqu'à la fin, celui-là *sera sauvé* » (Mat. 10:22).

Recherchons des perles spirituelles

***w08* 15/5 32 § 7**

Points marquants du livre des Actes

12:21-23 ; 14:14-18 : Hérode a volontiers accepté la gloire qui n'aurait dû être attribuée qu'à Dieu seul. Quel contraste avec la réaction immédiate de Paul et de Barnabas qui ont refusé énergiquement un honneur et des louanges qui ne leur étaient pas dus ! Nous ne devrions pas désirer la gloire, quoi que nous fassions au service de Jéhovah.

***nwtsty*, notes d'étude d'Ac 13:9**

Saul, aussi appelé Paul : À partir de ce verset, Saul est appelé Paul. De par sa naissance, l'apôtre était Hébreu et citoyen romain (Ac 22:27, 28 ; Php 3:5). Il est donc probable que, dès l'enfance, il a porté à la fois le nom hébreu Saul et le nom romain Paul. Il était courant chez les Juifs de l'époque, en particulier chez ceux qui ne vivaient pas en Israël, de porter deux noms (Ac 12:12 ; 13:1). Des membres de la famille de Paul avaient eux aussi un nom romain ou un nom grec (Rm 16:7, 21). En tant qu'« apôtre des nations », Paul était chargé de proclamer la bonne nouvelle aux non-Juifs (Rm 11:13). Il a apparemment décidé d'utiliser son nom romain, peut-être parce que cela lui paraissait plus adapté (Ac 9:15 ; Ga 2:7, 8). Certains ont émis l'idée qu'il aurait adopté ce nom romain en l'honneur de Sergius Paulus ; mais c'est peu probable, car Paul a continué de porter ce nom même après avoir quitté Chypre. Pour d'autres, Paul aurait évité d'utiliser son nom hébreu parce que, prononcé à la grecque, il ressemblait à un mot grec désignant une personne (ou un animal) qui se pavane.

Paul : Dans les Écritures grecques chrétiennes, le nom *Paulos*, qui est dérivé du latin *Paulus* et qui signifie « petit », est employé 157 fois pour désigner l'apôtre Paul et une fois pour désigner le proconsul de Chypre nommé Sergius Paulus (Ac 13:7).

17-23 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 15-16

« Une décision unanime basée sur la Parole de Dieu »

***bt* 102-103 § 8**

« Une dissension assez grave survint »

8 Luc poursuit : « Après qu'une dissension et une discussion assez graves furent survenues entre Paul et Barnabas d'une part et eux [les hommes descendus de Judée] d'autre part, on [les anciens] décida que Paul et Barnabas et quelques autres d'entre eux monteraient vers les apôtres et les anciens à Jérusalem, à propos

de cette discussion » (Actes 15:2). La « dissension » et la « discussion » reflétaient des idées arrêtées et des convictions ancrées de part et d'autre, et les frères d'Antioche étaient impuissants devant cela. Dans l'intérêt de la paix et de l'unité, ils ont pris la sage décision de porter l'affaire devant « les apôtres et les anciens [qui constituaient le collège central] à Jérusalem ». Qu'apprenons-nous de ces anciens d'Antioche ?

***w12* 15/1 5 § 6-7**
Les vrais chrétiens respectent la Parole de Dieu

6 Le passage qui a tout éclairci est Amos 9:11, 12, dont la reprise en Actes 15:16, 17 se lit comme suit : « Je reviendrai et je rebâtirai la hutte de David qui est tombée ; et je rebâtirai ses ruines et je la redresserai, afin que *ceux qui restent des hommes* cherchent réellement Jéhovah, *ainsi que des gens de toutes les nations*, gens qui sont appelés de mon nom, dit Jéhovah. »

7 On pourrait objecter que ce texte ne dispense aucunement les croyants d'origine gentile de se faire circoncire. C'est vrai. Mais les chrétiens d'origine juive ont sans doute bien compris l'idée. Ils ne considéraient pas les *circoncis* issus des Gentils comme des « gens [des] [...] nations », mais comme leurs frères (Ex. 12:48, 49). Par exemple, dans la version de Giguet de la *Septante*, Esther 8:17 est rendu ainsi : « Parmi les Gentils, beaucoup se circoncirent et *judaïsèrent* », c'est-à-dire « devenaient Juifs » (*La Sainte Bible commentée* de Fillion, note). Par conséquent, lorsque les Écritures annonçaient que ceux qui resteraient de la maison d'Israël (des Juifs et des prosélytes, circoncis) *ainsi que* des « gens de toutes les nations » (des Gentils, *incirconcis*) deviendraient un seul peuple pour le nom de Dieu, le message était clair. Il ne fallait pas exiger des Gentils qu'ils se fassent circoncire avant de devenir chrétiens.

***bt* 123 § 18**
« Fortifiant les congrégations »

18 Paul et Timothée ont collaboré pendant des années. En tant que ministres itinérants, ils ont accompli maintes missions au nom du collège central. La Bible raconte : « Comme ils passaient par les villes, ils remettaient à ceux qui se trouvaient là, pour qu'ils les observent, les décrets qu'avaient arrêtés les apôtres et les anciens qui étaient à Jérusalem » (Actes 16:4). Selon toute évidence, les congrégations suivaient les directives des apôtres et des anciens de Jérusalem. Du fait de leur obéissance, « les congrégations continuaient à s'affermir dans la foi et à croître en nombre de jour en jour » (Actes 16:5).

Recherchons des perles spirituelles

***w12* 15/1 10 § 8**
Les apôtres nous apprennent à veiller

8 Que retenir de ce récit ? L'esprit de Dieu est intervenu *après* le départ de Paul pour l'Asie. Jésus est intervenu *après* que Paul a approché de la Bithynie. Enfin, Jésus a dirigé Paul vers la Macédoine *après* son arrivée à Troas. Jésus, le Chef de la congrégation, peut agir envers nous d'une façon similaire (Col. 1:18). Par exemple, envisagez-vous depuis quelque temps de devenir pionnier ou de vous déplacer là où il y a besoin de plus de proclamateurs ? Il se pourrait que Jésus vous guide par le moyen de l'esprit de Dieu seulement *après* que vous aurez pris des mesures précises pour atteindre votre objectif. Le conducteur d'une voiture ne peut lui faire prendre un virage que si elle roule. De même, si nous voulons étendre notre ministère, Jésus ne peut nous diriger qu'à condition que nous avancions, que nous fassions de réels efforts pour réaliser notre objectif.

***nwtsty*, note d'étude d'Ac 16:37**

nous, des Romains : C'est-à-dire des citoyens romains. Paul était citoyen romain, et il semble que c'était aussi le cas de Silas. La loi romaine

déclarait qu'un citoyen avait toujours droit à un procès en règle et ne devait jamais être puni publiquement sans avoir été condamné. La citoyenneté romaine accordait à une personne certains droits et privilèges dans tout l'empire. Un citoyen romain était soumis à la loi romaine, non aux lois des villes de province. S'il était accusé, il pouvait accepter d'être jugé selon les lois locales, mais il avait toujours le droit d'être entendu par un tribunal romain. Si l'acte dont on l'accusait méritait la mort, il pouvait en appeler à l'empereur. L'apôtre Paul a beaucoup prêché dans l'Empire romain. La Bible rapporte trois épisodes au cours desquels il a fait jouer ses droits de citoyen romain. Il s'agit là du premier épisode : à Philippes, Paul signale aux magistrats qu'en le battant ils ont transgressé ses droits. Les deux autres épisodes sont rapportés en Ac 22:25 et 25:11.

***it*-1 p. 554 § 3**
Coups

Paul fut flagellé avec des verges à Philippes. Il retourna la situation contre ses persécuteurs, profitant de l'occasion pour défendre la bonne nouvelle qu'il prêchait et la faire reconnaître en justice. Il avait été battu en public et jeté en prison, mais quand les magistrats se rendirent compte qu'il était citoyen romain, ils eurent très peur, car, non contents d'avoir flagellé un citoyen romain, ils l'avaient fait sans procès ni condamnation. En la circonstance également, Paul et Silas avaient été traités publiquement en malfaiteurs. C'est pourquoi, lorsque les magistrats ordonnèrent au geôlier de relâcher Paul et Silas, Paul répondit : « Ils nous ont flagellés en public sans que nous ayons été condamnés : des hommes qui sont des Romains, et ils nous ont jetés en prison ; et maintenant ils nous mettent dehors en secret ? Eh bien, non ! Qu'ils viennent eux-mêmes nous faire sortir. » Il fallait que les magistrats reconnaissent personnellement leur faute. « Les officiers de police rapportèrent ces paroles aux magistrats civils. Ceux-ci prirent peur quand ils apprirent que ces hommes étaient Romains. Ils vinrent donc les supplier et, après les avoir fait sortir, ils les prièrent de quitter la ville » (Ac 16:22-40). Il apparut ainsi que la prédication de la bonne nouvelle ne violait pas la loi, puisque par leur action les magistrats eux-mêmes reconnaissaient publiquement que Paul et Silas n'avaient rien fait de mal. Paul agit de la sorte parce qu'il désirait « faire reconnaître [la bonne nouvelle] en justice » (Ph 1:7).

24-30 DÉCEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 17-18

« Imite l'apôtre Paul quand tu prêches et quand tu enseignes »

***nwtsty*, notes d'étude d'Ac 17:2, 3**

raisonna : Paul ne leur a pas simplement parlé de la bonne nouvelle. Il la leur a expliquée en s'appuyant sur des preuves tirées **des Écritures**, c'est-à-dire les Écritures hébraïques inspirées. Il ne s'est pas contenté de lire les Écritures ; il a raisonné à partir d'elles et il a adapté son enseignement à ses auditeurs. Le verbe grec *dialégomaï* a été défini ainsi : « s'entretenir avec ; converser ; discuter ». Il implique un échange avec les gens. Ce verbe grec est également employé en Ac 17:17 ; 18:4, 19 ; 19:8, 9 ; 20:7, 9.

En citant des passages, il [...] prouvait : Le mot grec rendu ici par « prouver » signifie littéralement « placer à côté de (mettre près de) ». Cela peut laisser entendre que Paul a comparé minutieusement les prophéties messianiques, qu'on trouve dans les Écritures hébraïques, avec les évènements de la vie de Jésus, montrant ainsi que Jésus avait accompli ces prophéties.

***nwtsty*, note d'étude d'Ac 17:17**

la place du marché : (En grec *agora*.) Située au nord-ouest de l'Acropole, la place du marché d'Athènes s'étendait sur 5 hectares environ.

C'était bien plus qu'un lieu où on achetait et vendait. C'était le cœur économique, politique et culturel de la ville. Les Athéniens aimaient se retrouver à cet endroit, le centre de la vie publique, pour prendre part à des débats intellectuels.

***nwtsty*, note d'étude d'Ac 17:22, 23**

À un Dieu inconnu : Les mots grecs *Agnôstoï théôï* figuraient dans une inscription sur un autel d'Athènes. Les Athéniens exprimaient leur crainte des divinités en construisant de nombreux temples et autels ; ils allaient même jusqu'à bâtir des autels à des divinités abstraites, comme la Gloire, la Modestie, la Force, la Persuasion ou la Pitié. Peut-être parce qu'ils craignaient d'oublier un dieu et donc de s'attirer sa défaveur, ils avaient dédié un autel « à un Dieu inconnu ». Cet autel montrait que le peuple reconnaissait l'existence d'un Dieu dont il ne savait rien. Avec habileté, Paul a parlé de cet autel au début de son discours et a présenté à son auditoire le Dieu qui leur était jusqu'alors inconnu, le vrai Dieu.

Recherchons des perles spirituelles

***w08* 15/5 32 § 5**
Points marquants du livre des Actes

18:18 : Quel vœu Paul a-t-il fait ? Certains spécialistes avancent l'idée que Paul avait fait vœu de naziréat (Nomb. 6:1-21). Pourtant, la Bible ne donne aucune précision à ce sujet. Par ailleurs, les Écritures ne disent pas si Paul avait fait ce vœu avant ou après sa conversion ni s'il venait de le faire ou s'il était sur le point de s'en libérer. Quoi qu'il en soit, l'engagement que Paul avait pris n'était en rien un péché.

***nwtsty*, note d'étude d'Ac 18:21**

si Jéhovah le veut : Expression qui souligne la nécessité de tenir compte de la volonté de Dieu quand on fait ou qu'on prévoit de faire quelque chose. L'apôtre Paul gardait ce principe bien présent à l'esprit (1Co 4:19 ; 16:7 ; Hé 6:3). Le disciple Jacques, quant à lui, a encouragé ses lecteurs à dire : « Si Jéhovah le veut, nous vivrons et ferons ceci ou cela » (Jc 4:15). De telles expressions ne devraient pas être prises à la légère ; une personne qui dit sincèrement « si Jéhovah le veut » doit s'efforcer d'agir en accord avec la volonté de Jéhovah. On ne doit pas nécessairement dire cette expression à voix haute ; on se contente souvent de la dire intérieurement (voir aussi Ac 21:14 et app. A5).

31 DÉCEMBRE–6 JANVIER

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | ACTES 19-20

« Faites attention à vous-mêmes et à tout le troupeau »

***w11* 15/6 20 § 5**
« Faites paître le troupeau de Dieu qui vous est confié »

5 L'apôtre Pierre écrit que le troupeau qui leur est confié est celui *de Dieu*. Il est capital que les anciens reconnaissent que le troupeau appartient à Jéhovah et à son Fils Jésus Christ. Ils doivent rendre compte de la manière dont ils veillent sur les brebis de Dieu. Imaginez qu'un ami vous confie ses enfants pendant son absence. Vous allez bien sûr vous occuper d'eux et les nourrir. Si l'un d'entre eux tombe malade, vous vous assurerez qu'il reçoit les soins médicaux appropriés. De façon similaire, les anciens « [font] paître la congrégation de Dieu, qu'il a achetée avec le sang de son propre Fils » (Actes 20:28). Ils gardent à l'esprit que chaque brebis a été achetée avec le sang précieux de Christ Jésus. En hommes responsables, ils nourrissent, protègent et prennent soin du troupeau.

***w13* 15/1 31 § 15**
Les anciens, « compagnons de travail pour notre joie »

15 Les bergers chrétiens ne ménagent pas leurs efforts. Ils passent parfois des nuits entières à prier pour le troupeau de Dieu ou à soutenir

leurs compagnons (2 Cor. 11:27, 28). Comme Paul, toutefois, ils assument leur responsabilité pleinement et avec joie. L'apôtre a écrit aux Corinthiens : « Très volontiers je dépenserai tout ce que j'ai et je serai entièrement dépensé pour vos âmes » (2 Cor. 12:15). Par amour pour ses frères, Paul se dépensait entièrement à les fortifier (***lire 2 Corinthiens 2:4*** ; Phil. 2:17 ; 1 Thess. 2:8). On comprend que les frères l'aient tant aimé ! (Actes 20:31-38).

***bt* 172 § 20**

« Je suis pur du sang de tous les hommes »

20 La vie de Paul fut totalement différente de celle des hommes qui, plus tard, ont abusé du troupeau. Lui, il a travaillé pour assurer sa subsistance afin de ne pas imposer de fardeau à la congrégation. Ses efforts en faveur de ses coreligionnaires ne visaient pas un profit personnel. Il a exhorté les anciens d'Éphèse à faire preuve d'abnégation, en ces termes : « Vous devez venir en aide aux faibles, et vous devez vous rappeler les paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même : "Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir" » (Actes 20:35).

Recherchons des perles spirituelles

***bt* 161 § 11**

La parole « continuait à croître et à être la plus forte »

11 Paul a peut-être donné des discours dans cette salle chaque jour entre 11 heures et 16 heures (Actes 19:9, note). C'étaient sans doute les heures les plus calmes mais les plus chaudes de la journée, où beaucoup cessaient leur activité pour manger et se reposer. S'il a gardé ce rythme rigoureux pendant deux années entières, on peut estimer qu'il a passé plus de 3000 heures à enseigner. Voilà une autre raison pour laquelle la parole de Jéhovah continuait à croître et à être la plus forte. Paul était diligent et flexible. Il a modifié son programme pour que son ministère réponde aux besoins de la population locale. En conséquence, « tous ceux qui habitaient dans le district d'Asie entendirent la parole du Seigneur, tant Juifs que Grecs » (Actes 19:10). Paul a bel et bien rendu pleinement témoignage !

***bt* 162-163 § 15**

La parole « continuait à croître et à être la plus forte »

15 L'humiliation des fils de Scéva a répandu la crainte de Dieu, si bien que beaucoup sont devenus croyants et ont abandonné leurs pratiques spirites. La culture éphésienne baignait dans les arts magiques. On employait couramment les charmes et les amulettes, ainsi que les incantations, souvent sous forme écrite. Or quantité d'Éphésiens ont décidé de rassembler et de brûler en public leurs livres de magie, qui pourtant valaient des dizaines de milliers d'euros selon le cours actuel. Luc commente : « C'est ainsi que, d'une manière puissante, la parole de Jéhovah continuait à croître et à être la plus forte » (Actes 19:17-20). Quelle magnifique victoire de la vérité sur le mensonge et le démonisme ! Ces Éphésiens pleins de foi sont un exemple pour nous. Nous vivons aussi dans un monde imprégné de spiritisme. Si nous étions en possession d'un objet lié au spiritisme, nous ferions comme eux : nous nous en débarrasserions aussitôt ! Tenons-nous loin de ces pratiques répugnantes, quoi qu'il en coûte.